



21260

Mairie

Tél. 03 80 75 70 74 • Fax 03 80 75 56 65

[www.selongey.com](http://www.selongey.com)

[mairie.selongey@wanadoo.fr](mailto:mairie.selongey@wanadoo.fr)

Compte rendu sommaire  
de la séance du conseil municipal  
du 15 décembre 2009

L'an deux mille neuf, le quinze décembre à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni publiquement à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de M. Gérard Leguay, maire.

Sont présents : M. Gérard Leguay, M. Michel Verney, Mme Annick Niporte, M. Bruno Schneider, M. Serge Bavard, M. Dominique Duchamp, M. Jean-Noël Gallimardet, M. Daniel Vieillard, M. Philippe Michaud, Mme Rachel Simonel, Mme Thérèse Parisot, Mme Paulette Therry, M. Christophe Leloup, Mme Michèle Barbusse M. David Brunot, M. Philippe Brunot,

Absents excusés : M. Denis Jeunot, Mme Béatrice Le Serrec (procuration à M. Gérard Leguay)

Mme Michèle Barbusse est élue secrétaire de séance

**1- Projet de transaction entre la commune de Selongey et l'entreprise Romualdo**

Le maire rappelle les éléments de ce dossier. Le conseil municipal, l'autorise, à l'unanimité, à signer le procès verbal de transaction.

**2- Service public de l'eau et de l'assainissement, rapports réglementaires 2008**

M. Bruno Schneider présente les rapports réglementaires du Service public de l'eau et de l'assainissement. Le rendement du réseau d'eau potable est de 59.4 % alors qu'il devrait atteindre 76%. Par conséquent, et comme prévu contractuellement, des pénalités sont imposées au délégataire. Le conseil municipal prend acte de ces rapports.

**3- Modification de l'affectation de la maison Réquichot**

Cet immeuble communal était jusqu'à présent destiné au logement locatif. Le conseil municipal, décide, à la majorité, d'affecter ce bâtiment au domaine associatif. Les travaux de restauration du bâtiment seront inscrits au budget 2010.

**4- Cession de la parcelle AO 419, les Crais Champellimont**

Le conseil décide à l'unanimité de céder au prix de l'euro symbolique, la parcelle AO 419, les Crais Champellimont à Mr Jessen, qui en a fait la demande. Les frais sont à la charge du demandeur.

**5- Désignation d'un membre du centre communal d'action social**

Le conseil municipal a procédé, par 14 voix pour et 3 bulletins blancs, à l'élection de M. Philippe Brunot, comme membre du CCAS.

**6- Création d'un poste d'adjoint administratif à temps partiel, à durée déterminée.**

Afin de pourvoir, au remplacement de Me Brunet, le conseil décide, à l'unanimité, de créer un poste d'adjoint administratif à temps partiel et à durée déterminée de 3 mois.

## 7- Décision modificative n°6 de la commune

Sur proposition de M. Michel Verney, adjoint aux finances, le conseil municipal, à la majorité, approuve les décisions modificatives, du budget de la commune, comme suit :

### DEPENSES

FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE 011	COMPTE 60612 énergie électricité	+10 500.00€
CHAPITRE 011	COMPTE 60621 combustibles	+17 000.00€
CHAPITRE 012	COMPTE 6413 personnel non titulaire	-12 500.00€
CHAPITRE 65	COMPTE 654 pertes sur créances irrécouvrables	-15 000.00€
INVESTISSEMENT		
CHAPITRE 16	COMPTE 165 dépôts et cautionnement	+438.00€
CHAPITRE 21	COMPTE 2152 installations de voirie	-438,00€
CHAPITRE 23	COMPTE 238 avances et acomptes	-37 471.05 €
CHAPITRE 20	COMPTE 20415 groupements de collectivités	+37 471.05€
CHAPITRE 041	COMPTE 21534 réseaux d'électrification	+45.37€
CHAPITRE 041	COMPTE 2188 autres immo corporelles	+104.81€

### RECETTES

INVESTISSEMENT		
CHAPITRE 041	COMPTE 1021 dotations	+150.18€

## 8- Décision modificative n°1, Budget eau et assainissement

Sur proposition de M. Michel Verney, adjoint aux finances, le conseil municipal, à la majorité, approuve la décision modificative n°1, du budget eau et assainissement, comme suit :

### DEPENSES

INVESTISSEMENT		
CHAPITRE 041	COMPTE 276 autres créances immobilisées	+30 861.48€

### RECETTES

INVESTISSEMENT		
CHAPITRE 041	COMPTE 2156 inst. De matériel spécif.d'exploitation	+30 861.48€

## 9- Redevance pour l'occupation du domaine public gaz naturel.

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le montant de la redevance pour occupation du domaine public par le réseau public de distribution de gaz au taux maximum, en fonction du nombre de mètres linéaires, arrêtée au 31 décembre de l'année précédente, soit 15 446 mètres.

## 10- Tarifs 2010

Le conseil municipal fixe à l'unanimité, les tarifs 2010, de la commune. Les tarifs ne subiront aucune augmentation. Sont créés les tarifs suivants :

- Location des tables et bancs, pour les particuliers : 1 table + 2 bancs : 5€.
- Caution pour la clé de la décharge : 250 €
- Tarifs « culture » : TRITAN LEA chante Brel : tarif unique à 5€, THEATRE: 7 € adultes, 5€, pour les moins de 16 ans, et les demandeurs d'emploi, YVES JAMAÏT, tarif unique 15€

## 11- Frais d'écolage

Le conseil municipal fixe à la majorité, les frais d'écolage pour l'année scolaire 2009-2010 soit 235 € par élève.

## 12- ONF, destination des coupes en forêt communale

Le conseil Municipal décide, à l'unanimité, de la destination des coupes 15, 22T, 23T, 6, 7, 8, 18 et 19 de la forêt communale inscrites par l'O.N.F à l'état d'assiette 2010, comme suit :

- Délivrance du taillis et des petites futaies de la parcelle 15 aux affouagistes en 2010.
- Vente en cession du taillis et des petites futaies des coupes 22T, 23T, 6, 7 et 8 en 2010 puis vente des grumes de futaies en 2011.
- Ajournement des coupes 18 et 19.

**13- Vente de matériel de restauration**

Le conseil autorise le maire, à l'unanimité, à céder, le matériel de restauration à la société SEB, pour la somme de 11 000 € TTC.

**14- Indemnités au receveur municipal**

Le conseil alloue à Me Sandrine Bony, une indemnité de conseil au taux de 100 % par an, ainsi qu'une indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 45.73 €.

**15- Admission en non valeur**

Le conseil accepte d'admettre en non- valeur des créances d'un montant de 374.32 €

**16- Informations diverses**

Mme. Annick Niporte informe les conseillers de la remise d'un dictionnaire à chaque enseignant pour la classe.

M Bruno Schneider informe le conseil du résultat de la consultation pour l'élaboration du plan local d'urbanisme. Le Bureau d'étude PERSPECTIVES, commencera sa mission dès janvier 2010.

M. Michel Verney informe le conseil de la consultation des banques pour les emprunts inscrits au budget 2009.

**17- Questions des conseillers**

M. David Brunot s'étonne du manque d'information concernant les travaux d'extension du mur d'escalade au gymnase. Le maire lui rappelle que le report du projet « city stade » a libéré des crédits qui ont été orientés vers d'autres investissements à caractère sportif. Il insiste sur le fait que la commune est toujours dans l'attente de la réponse des co-financeurs du city stade, notamment celle du conseil général.

La séance est levée à 22h20

**La secrétaire de séance,**

Michèle BARBUSSE



**Le président de séance,**

Gérard LÉGUAY

